Études de linguistique énonciative, vol.2, 2023.

Falloir et la polysémie [1]

Junji KAWAGUCHI

0. Introduction

Contrairement au nombre élevé de travaux sur *devoir*, le verbe *falloir* n'a pas encore fait l'objet de monographies étendues. On trouve certes des articles, mais surtout en marge d'ouvrages traitant de la modalité ou des verbes modaux. C'est ainsi que *Französische Modalverben in deontischem und epistemischem Gebrauch* de S. Goldschmitt (2012), un des travaux récents ne consacre qu'à peine 15 pages face à une cinquantaine de pages pour *devoir* et autant pour *pouvoir*.

Mais c'est surtout le traitement marginalisé qu'on inflige à *falloir* qui pose problème. Le plus souvent c'est en référence aux concepts de déontique et d'épistémique empruntés à la logique mais généralisés dans la recherche sur les verbes modaux, qu'on situe *falloir* auquel on refuse parfois le statut plein de verbe modal.

Notre objectif dans cet article est d'esquisser un cadre descriptif propre à *falloir* sans considérer les concepts de déontique et d'épistémique comme fondamentaux, avec le cas échéant une comparaison entre *falloir* et *devoir*. Nous voudrions montrer que ce cadre descriptif se sert des concepts de conditions nécessairement suffisante appuyé sur celui du complétif emprunté à Benveniste (1975).

Dans la première section sera traité le problème de la négation avec *il faut* suivi d'un complément nominal (?*Il ne faut pas une pomme / de pommes*). La difficulté que pose la négation dans cette construction nous permettra de préciser la structure sémantique du verbe. Ensuite viendra une seconde section où la structure de *il faut* sera décrite mais sans recours aux concepts de déontique et d'épistémique. Sera notamment discutée l'idée du complétif benvenistien qui sera traduite en termes de conditions nécessaire et suffisante. La troisième et dernière section appliquera l'hypothèse avancée en 2 à certains emplois remarquables de *falloir* pour discuter en détail du fonctionnement de ce verbe.

1. *Il faut* et la négation

1.1. Séquence nominale et la négation

Les travaux sur *falloir* négligent souvent la construction *il faut* suivi d'un syntagme nominal. Mais l'étude du verbe *falloir* ne saurait s'en passer, ne serait-ce qu'à cause de la négation qui permet de faire des observations intéressantes.

En effet, en face du positif:

(1) il faut une pomme/du pain/du courage

on a du mal à avoir les formes négatives:

(2) ?il ne faut pas de/une pomme/de(du) pain/de(du) courage

[1] F. Ashino et J. Watanabe, que nous remercions vivement, nous ont fourni des remarques importantes dont nous avons pu tirer profit. Toutes les erreurs sont nôtres.

(3) ?Il ne faudra pas de/une pomme pour préparer cette recette

Ces énoncés sont possibles s'il s'agit de réponses polémiques, mettant en question l'idée avancée par un autre sujet. Certaines constructions toutefois acceptent la négation sans difficulté, telles que celles contrastive, exceptive, en *ne…plus*:

(4) Il ne faut pas de pommes pour cette recette, il faut des poires.

(5) Il ne faut pas deux pommes, il en faut trois.

(6) Il ne faut que deux pommes pour préparer ce plat[2]

(7) Ceci ne veut pas dire qu'il n'y aura pas une très forte démonstration sous-entendue, mais il ne faut plus de traité de morale, plus de Maeterlink, plus de Nietzsche. (J. Rivière, 1914)[3]

Dans l'énoncé suivant:

(8) Il ne faut pas deux heures pour aller chez Marc

on peut reconstruire un énoncé précédent *il faut deux heures pour aller chez Marc*, mais on parlera plus volontiers du préconstruit qu'on rejette. Toutefois il ne saurait s'agir de préconstruit *ex nihilo* comme le montre le contraste de *ne pas falloir* et *ne pas avoir besoin*:

(7) a. Je vais partir mais je crois que je n'ai pas besoin de parapluie

b. Je vais partir mais je crois qu'il ne faut pas de parapluie

Le second énoncé est une réplique polémique, alors que le premier suppose une simple négation de la relation prédicative préconstruite < moi avoir besoin de parapluie >.

Pour rendre compte de cette contrainte sémantique de la négation, on peut d'abord examiner l'énoncé positif:

(8) Il faut un parapluie

qui suppose la situation dans laquelle un parapluie est indispensable, par exemple la pluie est prévue alors qu'on s'apprête à sortir. La négation requiert que la relation positive telle qu'elle est exprimée en (8) soit explicitement énoncée pour qu'à son tour la négation puisse constituer un énoncé. Plus précisément, pour que cette construction fonctionne, il est nécessaire que la forme positive correspondante ou interprétable comme telle ait été énoncée, ou l'état de choses à laquelle la forme positive fait allusion (danger de pluie) soit validée (réalisée) dans la situation. La négation polémique remplit cette condition, de même que l'introduction du contraste qu'on construit à partir de la forme positive pour y opposer la forme négative. Le cas le plus clair est fourni par l'exemple suivant:

(9) il lui prit la main : -vous connaissez la phrase : « *il faut neuf mois pour faire un homme*, et un seul jour pour le tuer. » nous l'avons su autant qu'on peut le savoir l'un et l'autre... May, écoutez : *il ne faut pas neuf mois, il faut soixante ans pour faire un homme*, soixante ans de sacrifices, de volonté, de... de tant de choses ! (A. Malraux, 1933)

---

[2] Au sens de : « il suffit d'avoir pas plus que deux pommes pour… ».

[3] Les exemples auxquels nous donnons le nom d'auteur et la date de parution proviennent de *Frantext*. Les exemples sans ces mentions sont des exemples fabriqués.

Ici la réplique reprend la parole de l'interlocuteur pour répondre avec *il ne faut pas*, suivi d'un *il faut* positif qui met en contraste *neuf mois* à *soixante ans.* Le même principe est à l'œuvre, quoiqu'il y manque la reprise textuelle:

(10) Anne Vercors. - il est vrai. Je pars à cet instant même.

Jacques Hury. - eh quoi ? Qu'est-ce que cela veut dire ?

Anne Vercors. - tu as très bien entendu.

Jacques Hury. - comme cela, dans le moment du grand travail, vous nous quittez ?

Anne Vercors. - *il ne faut pas deux chefs à Combernon*. (P. Claudel, 1912)

Hury, souhaitant qu'Anne Vercors ne parte pas, implique qu'il y aura deux chefs dans la maison, ce qu'explicite le dernier en utilisant la forme négative de *falloir* ; c'est comme s'il répondait : « tu parles comme s'*il fallait deux chefs* dans la maison, mais non *il ne faut pas deux chefs* ».

En face de la séquence nominale, celle avec un infinitif ou une subordonnée n'aura plus besoin de dénégation forte, du fait que ces formes exhibent la relation prédicative à laquelle la négation va opposer la relation inverse.

1.2. Problème de la portée du modal et de la négation

Nous voudrions ici mentionner le problème de la portée du verbe modal et de la négation. On sait qu'il existe des éléments de langue dont l'emploi se restreint au contexte positif ou négatif[4]. Ce phénomène, connu sous le nom de la polarité, s'observe de façon assez générale dans les langues[5]. Voici quelques exemples de la polarité négative:

(11) des quantifieurs *(not) any* et *(not) ever*, auxiliary *need (not)* (sans *to* devant l'infinitif), prédicats et adverbes de différentes sortes (*(cannot) help ~ing*; fr. (ne) *jamais*), expressions idiomatiques (*lift a finger*), *brauchen* en allemand et *(ne) jamais*, *ne pas être la peine (de), il ne m'en chaut* en français[6]

et d'autres de la polarité positive:

(12) des quantifieurs comme *some*, des verbes modaux[7]

On est donc conduit à s'interroger sur le statut de *il ne faut pas* + nominal : Ne s'agirait-il pas simplement d'un cas parmi d'autres de la polarité positive ? En effet, la polarité semble neutralisée quand il s'agit de la

[4] Le contexte négatif ne se limite pas à la présence d'une négation, mais inclut aussi l'intervention de la principale de négation ou de doute (*I doubt that*), la protase de l'hypothétique (*if*..., ...), l'adverbe restrictif (*only, ne…que*), etc. Voir notamment Hoeksema (2010). Pour une vue d'ensemble de la polarité positive et négative, voir Giannakidou (2011).

[5] Culioli (1990) dans "Valeurs modales et opérations énonciatives" discute des cas où *bien* est incompatible avec la négation; cette problématique dépasse de loin les simples considérations sur la portée de la négation et du modal.

[6] Il est intéressant de noter des tournures comme *c'est inutile* qui peut servir à refuser une suggestion ou une offre. Pour l'ancien provençal *cal* "il faut" (< lat. calēre), voir Kjellman (1920) et Christmann (1958).

[7] Est également inclus dans la polarité positive le cas du modal: *must* ou *falloir* + infinitif /*que*, par exemple, est hors de la portée de la négation, cf. *il ne faut pas partir* équivalent (interprétatif et discursif) de *il faut ne pas partir* avec *falloir* hors de la négation, ce que l'on peut noter par "MODAL > NEG". A cet égard, *must* et *should* sous négation suivent ce pattern, (contrairement à *have to* et *need to* qui présentent NEG > MODAL,) et sont donc considérés comme relevant de la polarité positive. cf. Iatridou et Zeijlstra (2013). Pour *devoir* épistémiques, cf. pour l'épistémique français: "un 'vrai' marqueur épistémique est un opérateur propositionnel, il marque l'attitude du locuteur par rapport à la vérité de la proposition, il n'est donc pas censé entrer dans le champ de la négation" (Barbet (2015), p. 218).

dénégation, càd. la négation polémique telle que nous l'avons étudiée en 1.1. C'est ainsi que Hoeksema (2018) rappelle que les éléments à polarité positive acceptent d'être placés dans un contexte négatif si la négation est échoïque[8]. Déjà Seuren (1985: 233) a signalé le fait:

(13) These [= Positive Polarity Items] do not, as one might expect, refuse to stand in the scope of negation. They do admit of a higher negation, but when there is one, the so-called echo-effect' is produced, i.e. there is the feeling that the non-negated sentence has been uttered just before, and the negation is felt to have the function of indicating that there is something radically amiss with that sentence as a whole.

Il se pose le problème de savoir si le cas de *falloir* + Nominal sous négation est à expliquer à l'aide d'une règle générale qui assigne à certains éléments de polarité positive la lecture échoïque sous négation. Le fait que cette propriété soit cantonnée au cas où la séquence de *falloir* est un nominal, jette un doute sur cette hypothèse. Il faudrait à notre sens examiner chacun des éléments à polarité pour identifier ce qui motive une telle propriété avant d'étendre l'explication d'un cas à tous les autres[9]. Et parmi les éléments à polarité positive, Hoeksema (2018) propose, après l'examen de plusieurs éléments qui en relèvent:

(14) it appears increasingly unlikely that there will ever be a theory that provides a uniform treatment of all polarity items

Nous avons proposé une interprétation du phénomène pour le cas unique de *falloir* + nominal fondée sur la structure sémantique, qui pourra être réexaminée à l'aide d'autres items polaires. Plutôt que de classer des phénomènes d'après le comportement de la portée de termes qui n'est qu'un résultat du principe sémantique, il conviendrait de rechercher ce principe qui fonde la portée de termes. Le cas de *falloir* + nominal est intéressant à cet égard car du point de vue sémantique on ne voit pas de différence entre cette construction et celle avec infinitif ou subordonnée, et établir une séparation nette entre la première et la seconde sous le prétexte que la première ne relève pas de la modalité serait peu fondé.

Nous allons à présent passer à la sémantique de *falloir* au sens de la nécessité, souvent rattaché à *devoir* comme relevant de la modalité déontique.

2. Structure sémantique de *falloir*

2.1. Complétif

En discutant de la négation nous avons, au sujet de l'exemple (8) *Il faut un parapluie*, fait allusion à la situation pour laquelle le parapluie est indispensable. Plus précisément, on peut dire que *falloir* implique une situation dans laquelle ce qui est noté dans sa séquence est indispensable. Cette situation est celle qui est souhaitée par un sujet, le plus souvent l'énonciateur, de sorte que la modalité du nécessaire s'adjoint la modalité du souhait. C'est également ce que montre l'analyse du verbe *manquer* conduite par Delplanque (2021): la notion de manque suppose l'état de choses auquel un élément (une relation prédicative) à valider fait défaut. Le

[8] Cf. Hoeksema (2018), p. 365. « échoïque » doit probablement être pris dans un sens large de « polémique ».
[9] Le cas des quantifieurs est distinct de celui des modaux, et parmi ces derniers, on connaît la différence de comportement entre must et *have to*. Mais ce problème dépasse de loin les limites de cet article.

problème qui se pose ici est celui de savoir la nature de l'élément manquant. A ce propos l'article que Vuillaume (2009) a consacré à l'expression *il s'en est fallu de peu* est éclairant, car de cette tournure il donne une explication qui rappelle fort, sans qu'il en fasse mention, le concept de *complétif* mis en lumière par Benveniste(1975)[10].

Expliquons rapidement ce qu'il faut entendre par *complétif*. L'examen de diverses expressions du nombre ordinal et du superlatif relatif a permis à Benveniste de proposer ce concept qui dit que, étant donné un ensemble en défaut d'un élément, l'ordinal ainsi que le superlatif fournissent cet élément manquant pour compléter l'ensemble, d'où le terme de *complétif*. Vuillaume propose de voir, dans l'expression *il s'en faut de peu,*[11] que ce *peu* renvoie justement à l'élément manquant qui vient compléter, parfaire l'ensemble. Vuillaume ne semble pas avoir pensé que cette idée pouvait s'appliquer plus généralement à *falloir*[12], mais l'examen de celui-ci montre clairement que c'est bien le cas.

Illustrons cette idée par un exemple simple:

(15) Il faut que vous preniez un parapluie pour sortir

La relation prédicative <vous prendre parapluie> renvoie à l'élément qui, si elle est validé, complétera l'état de choses souhaité par l'énonciateur. Cet état de choses souhaitée sera par exemple « vous ne pas être mouillé, trempé en sortant ». Si l'élément manquant est fourni pour valider l'état de choses souhaité, il ne manquera plus rien pour obtenir celui-ci, car il n'y aura rien d'autre qui fasse défaut dans la situation d'énonciation. Vous avez pris le document à présenter, vous vous êtes habillé comme il faut pour l'occasion, etc., de sorte que la seule chose qui manque est le parapluie qui vous permettra de ne pas vous laisser mouiller. Cette propriété caractéristique de *falloir* est en net contraste avec *devoir*:

(16) Vous devez prendre un parapluie pour sortir

En effet, dans cet énoncé l'état de choses souhaité est justement ce qu'il exprime, et dans ce sens on pourrait dire qu'il est "auto-complétif" face à *falloir* qui serait alors "hétéro-complétif"[13].

Nous avons vu en 1. que la séquence de *falloir* exprimait ou évoquait une relation prédicative. On a un

---

[10] Ce concept nous a servi voilà bien des années à éclaircir l'évolution sémantique du mot japonais *me* "œil" qui a donné naissance au marqueur du nombre ordinal comme *3-tsu-me* « 3-classificateur-*me* ordinal ». (« un/le troisième ».), Kawaguchi (1998).

[11] Quoique Vuillaume ne donne pas d'explication pour comparer *faillir* et cette tournure que les dictionanires et les grammaires décrivent sous la rubrique *falloir*, il faut reconnaître que le verbe dans *il s'en faut de peu (que…)* est par son sens beaucoup plus proche de *faillir* que de *falloir*. *TLFi* par exemple écrit, s.v. *falloir*: « (Dans le tour *il s'en faut de, que,* signifiant une différence en moins). Manquer ». Leicht (1909) mentionne, parmi d'autres, un exemple tiré de la chanson de geste du XIIIe siècle, *Gaufrey*, dont le texte est le suivant: « la suor li (=Fromer) est sus lez iex acourue. Si que poi se failli qu'il ne pert la véue » (la sueur s'est répandue sur ses yeux, De sorte qu'il s'en fallut de peu qu'il ne perde la vue). *Falloir* étant une création tardive sur *faillir*, rattacher *il s'en est fallu de peu* à *faillir* plutôt qu'à *falloir* nous paraît légitime, légitimité qui permettra de thématiser le rapport complexe entre filiation historique, proximité sémantique dans certains des emplois et polysémie.

[12] Dans la mesure où on dispose d'une variation de quantité: *il s'en faut de peu/beaucoup*, *tant s'en faut*, etc. la ressemblance dont nous parlons ne concerne que l'expression avec *peu*.

[13] Même accompagné de l'expression du but à atteindre (la visée), *devoir* semble pencher vers l'auto-complétivité (le devoir est, tout d'abord, lui-meme, en soi, le but de l'obligation) face à *falloir*: (i) *Tu dois respecter tes parents*; (ii) *Il faut que tu respectes tes parents.* En (i) on n'a pas besoin de justifier l'obligation quelle que soit la raison qui la justifierait (auto-complétif), alors qu'en (ii) on a tout de suite envie de demander pourquoi (hétéro-complétif). On peut certes chercher la source de l'obligation (justice, ethos, éthique, ou encore un besoin personnel), mais cet effort n'aboutirait pas à la distinction entre *devoir* de *falloir.*

état de choses souhaité (*Es*), un état de choses valide au moment de l'énonciation (*Ev*), et *p* qui renvoie à une relation prédicative qui n'est pas validée au moment de l'énonciation (i.e. qui *manque* en *Ev*) et qui constitue le dernier élément manquant pour obtenir *Es*[14]. Ainsi *p* constitue la condition nécessaire et suffisante pour l'obtention de *Es.* La raison pour laquelle l'énonciateur souhaite la validation d'*Es* peut être diverse, elle peut provenir de sa volonté ou ses désirs, mais elle peut avoir sa source dans la conformité à une norme ou à une autorité; quelle que soit la raison ou la motivation du jugement, les relations entre les trois termes *Es, Ev* et *p* restent constantes.

Reprenons ici la description de la construction *peu s'en faut que* décrite par Vuillaume. Il note la construction par "*il s'en est fallu de peu que Q*" et en donne la définition:

(17) Elle signifie en effet que quelque chose (P2) a fait défaut pour que l'événement décrit par Q se réalise et elle exprime une évaluation de ce « manque ». (*op.cit.*, p. 159)

en notant comme condition de son emploi:

(18) on sait qu'il existait des facteurs favorables à la réalisation de cet événement (P1) (*ibid.*)

Nous pourrions réécrire cette caractérisation de *il s'en est fallu de peu* pour l'adapter à *falloir*:

(19) *p* fait défaut pour que *Es* soit validé; on sait que *Ev* présente toutes les conditions nécessaires pour la validation de *Es*

Par ailleurs Vuillaume note que "l'emploi de *il s'en est fallu de peu que Q* n'est approprié que si le contexte discursif antérieur laisse attendre l'événement décrit par Q" (p.158), et ceci correspond au fait qu'avec *falloir* la construction de *Ev* constitue une condition préalable à son utilisation. Nous dirons que *p* constitue une condition, seule manquante, parmi celles qui sont nécessaires pour la validation de *Es*, mais aussi la condition suffisante puisque *p* mène à sa validation.

Bien entendu les deux expressions expriment des situations différentes. *Il s'en est fallu de peu* signifie l'évaluation du manque pour la validation d'un état de choses qui n'est pas nécessairement un état souhaité, alors que *falloir* exprime le besoin d'un élément pour la validation de *Es*. Mais on voit leur proximité du fait que l'une et l'autre expression ont recours aux concepts descriptifs similaires quoiqu'il faille introduire des modulations notées ci-dessus.

Avant de passer à la critique de la carte sémantique dans la sous-section suivante, il convient de préciser le dernier point qui vient d'être mentionné. On pourrait objecter à l'hypothèse de la fonction complétive de *falloir* en disant qu'à côté de *p* peuvent être présents d'autres éléments également nécessaires pour la validation de *Es*. Examinons l'exemple suivant:

(20) Il faut, entre autres, préciser les conditions de l'accord (pour signer le contrat)

Si on prend la signature du contrat comme *Es*, *entre autres* peut paraître indiquer qu'à part *p* d'autres éléments sont nécessaires pour aboutir à *Es*, de sorte que *p* serait une condition nécessaire mais non suffisante. Toutefois

[14] Reprenant la scène de sortie sous la pluie dans une des interprétations, rappelons que *Ev* est la situation où celui qui sort croit être tout prêt, *p* renvoie à la relation <x avoir parapluie>, et *Es* la visée que constitue la sortie telle qu'on souhaiterait que celui qui sort puisse la faire.

ici *p* s'impose comme condition préalable avant qu'on puisse passer à d'autres éléments nécessaires. Si on a *p, q, r* comme nécessaires pour valider *Es*, en disant *entre autres il faut p* on donne la priorité à *p* par rapport à *q* et *r* qui seront pris en considération lorsque *p* aura été validé. Nous avançons donc l'idée qu'avec *falloir* on introduit une hiérarchisation pour privilégier *p* dont la validation est une condition préalable pour prendre en considération les autres éléments *q* et *r*. *Es* correspondrait donc à un état où *q* et *r* pourront être envisagés comme conditions puisque ces éléments eux-mêmes demandent que *p* soit d'abord validé. *Es* est une notion que l'énonciation assigne à *falloir*, et non la condition que la situation extralinguistique imposerait. L'impression d'urgence que donne *falloir* s'expliquerait ainsi, alors que *devoir* ne donne pas lieu à une telle hiérarchisation. Si nous ne nous contentons pas de l'étiquette *déontique* pour décrire *falloir*, une des raisons se trouve dans l'incapacité qu'elle entraîne de le différencier de *devoir*. Nous avons affaire à un problème qui demande qu'on examine de près les données, avec ou sans possibilité de substitution de l'un à l'autre de ces deux verbes[15]. Nous nous limitons ici à suggérer une piste de recherche ultérieure.

2. 2. Critique de la carte sémantique

Comparer *falloir* et certains emplois de *faillir* nous amène au problème de l'étymologie, car l'un et l'autre viennent du latin *fallere* "décevoir, tromper". Du point de vue philologique l'étymologie et l'histoire de *faillir* et de *falloir* sont bien établies. Toutefois nous devons examiner le passage de l'idée de "manque" à laquelle aboutit d'abord *fallere* et à partir de laquelle dérive le sens de nécessité de *falloir*. Nous avons avancé l'hypothèse qui considère *falloir* comme contenant *p* qui constitue la dernière condition nécessaire pour valider *Es*, ce qui revient à dire qu'il faut appliquer cette notion au manque afin d'obtenir le *falloir* moderne.

Un autre problème concerne l'hypothèse de la carte sémantique. D'après cette hypothèse, les modaux ont leurs sources prémodales dans les lexèmes qui, par une évolution sémantico-syntaxique (restriction, généralisation, métaphore, métonymie, grammaticalisation et implicature pragmatique, etc.), généreraient les emplois déontiques avant d'aboutir aux emplois épistémiques, ces derniers pouvant par la suite engendrer des emplois postmodaux. Cette évolution a été esquissée par van der Auwera et Plungian (1998) à partir d'une étude plus globale avec plus d'orientation typologique par Bybee et al. (1994). L'idée de la carte sémantique a eu des échos dans l'étude des modaux français aussi, comme nous le verrons ci-après. Parmi les problèmes que nous voyons, nous paraissent importants ceux qui concerne (i) l'évolution précise d'un lexème du niveau prémodal au modal, et (ii) l'organisation sémantique, notamment celle qui met à contribution les notions de déontique et d'épistémique.

Pour le premier point, nous avons vu l'importance de la condition nécessaire et suffisante qu'on peut assigner à *p* pour la validation de *Ev*, car sans la propriété d'être une condition suffisante pour *Ev*, on retomberait dans le cas de *devoir* ou *avoir besoin de*. Barbet (2015) résume l'hypothèse de van der Awera et Plungian (1998) en l'appliquant à *devoir*:

[15] Par exemple, cf. Larreya (2004).

(21) Concernant la nécessité en français exprimée par *devoir*, le parcours de grammaticalisation supposé […] commence à partir de la source lexicale 'owe' ('devoir quelque chose à quelqu'un'). A partir de cette source peut se développer un sens de nécessité déontique qui peut se généraliser à son tour en nécessité extérieure au participant […]. Enfin, à partir de la nécessité extérieure au participant, qui englobe la nécessité déontique, peut se développer le sens de nécessité épistémique. (*ibid.*, p.215)

Le problème qui se pose dans ce type de démarche est qu'étant donné certaines acceptions d'une unité lexicale, leurs liens sont réduits à des filiations historiques qui sont expliquées en termes de procédés de changement sémantique tels que la grammaticalisation, la métonymie, la métaphore, l'implicature invitée, etc. Mais si, comme c'est le cas de *devoir* moderne, les acceptions sont attestées dans une synchronie, on y réintroduit les procédés de changement sémantique sans chercher à réorganiser les acceptions à l'aide d'outils analytiques de synchronie.

Le deuxième point pose des problèmes plus importants. Pour décrire *falloir* on a souvent recours aux concepts de déontique et d'épistémique. Nous avons, dans le domaine du déontique, opposé *falloir* à *devoir* en termes de "hétéro-complétif" et d'"auto-complétif" avec la nature de condition nécessaire et suffisante du premier. C'est là un point de vue synchronique qu'a priori il n'est pas évident qu'on puisse retrouver dans une étude diachronique à cause de problèmes d'interprétation souvent complexes et aussi à cause de l'insuffisance de données. Quant au concept d'épistémique, l'appliquer à *falloir* ne va pas de soi, comme nous le verrons en 3 où nous analyserons d'autres emplois pour appuyer notre hypothèse de base[16].

3. Emplois remarquables

Nous avons proposé, pour décrire *falloir*, d'utiliser le concept de complétif qui contient l'idée de nécessité et de dernier élément à fournir pour la validation de l'état souhaité *Es*. Autrement dit, la modalité appréciative constitue, avec la modalité du nécessaire, deux éléments centraux, auxquels s'appliqueront diverses déterminations pour générer des emplois spécifiques. Il faut donc examiner ceux-ci pour préciser le fonctionnement de *falloir*. Nous en prendrons quelques-uns qui nous paraissent remarquables dans la mesure où ils échappent au cadre sémantique du déontique et de l'épistémique. Nous allons successivement étudier: *il ne fallait pas* (3.1.), *il fallait voir !* (3.2.), *Qu'est-ce qu'il ne faut pas entendre !* (3.3.) et l'emploi dit épistémique (3.4.).

3.1. *il ne fallait pas*

C'est l'expression usuelle quand on reçoit un cadeau. Il est évident qu'on ne cherche pas à exprimer l'obligation de ne pas donner de cadeau non respectée. On peut l'analyser en posant qu'on exprime la relation intersujets entre énonciateur et co-énonciateur suffisamment bonne pour ne pas avoir besoin d'apporter de

[16] Pour l'évolution de *devoir* en termes de carte sémantique, voir Vetters et Barbet (2006), Barbet (2011, 2015), Barbet et Vetters (2011) et Saussure (2014), qui ont pour but de classer les emplois des modaux. Nous ne discuterons pas de l'hypothèse de Herslund (2003) qui traite de l'évolution de *falloir* à l'aide des concepts d'anti-ergatif et d'anti-accusatif.

nouvel élément de concorde. On analysera donc l'énoncé en posant l'élément complétif non exprimé *p* <<co-énonciateur donner cadeau> à énonciateur>, pour dire que *Es* càd. une bonne relation entre les deux sujets, est déjà validé, *Ev* coïncide avec *Es*, de sorte que *p* n'était pas nécessaire, il était même superflu, pour *Es* qui est déjà validé. Notons qu'on peut paraphraser l'énoncé par : « ce n'était pas la peine », « ce n'était pas nécessaire »: le modal est sous la portée de la négation, c'est l'obligation qui est niée. Par contre « il fallait (que vous ne m'apportiez pas de cadeau) » serait un reproche avec le modal hors de la portée de la négation.

Il ne fallait pas! est ambigu puisque dans d'autres situations il peut aussi signifier le devoir de ne pas faire et donc éventuellement un reproche (« il ne fallait pas venir, tu vois bien le désordre que ça a donné! ». Cette ambiguïté se retrouve au présent: à quelqu'un qui propose d'offrir un service ou un cadeau: « oh! c'est vraiment gentil, mais il faut pas… » intonné de façon particulière et souvent accompagné d'un geste de refus; et aussi à quelqu'un prêt à effectuer un acte préjudiciable: « oh écoute, il faut pas, tu vas gâcher toute la soirée,, ne joue pas les trouble-fêtes!».

3.2. *Il fallait voir!*

Examinons les deux exemples suivants:

(22) ma cochère, d'ailleurs, conduisant assez mal. Et cela nous valut mille et une aventure. Nous causâmes plus d'un embarras de voitures parfois même on nous vit "rouler" sur le trottoir, et ce qu'on nous nous cueillait alors, *il fallait voir!* (R. Ponchon, 1920)

(23) Il y avait un de nous qui se levait, qui sortait dans le couloir et appuyait sur la sonnette. Un long coup, pour que ça fasse tout de suite. Ah qu'est-ce qu'on se marrait ! *il fallait voir ça*. Madame Rosa à l'époque devait faire déjà dans les quatre-vingt-quinze kilos et des poussières, eh bien, elle giclait de son lit comme une dingue et dégringolait la moitié d'un étage avant de s'arrêter. Nous, on était couchés et on faisait semblant de dormir. (R. Gary, 1975)

En (22) on a typiquement une intonation spéciale marquée ici par le point d'exclamation. Cette fois la construction apparaît uniquement au positif. Etant donné une situation, une scène extraordinaire et surprenante à laquelle l'énonciateur a assisté, il l'évoque dans sa narration et s'exclame. Le co-énonciateur était absent de la situation et l'énonciateur cherche à lui faire partager la surprise en disant *il fallait voir!*. Il y a clairement la construction de *Es* qui est la situation de partage d'étonnement, alors qu'en *Ev* il ne peut être partagé puisque *p* <toi voir (cela)> n'est pas validable. La situation est donc irréelle, et l'énoncé pourra se laisser paraphraser par *Il aurait fallu voir*, avec toutefois moins de force, moins d'insistance. L'imparfait ici renverrait à un intervalle de temps ouvert à droite sur la ligne temporelle de telle manière que durant cet intervalle la relation reste valide, quel que soit le moment où on l'énonce. D'un autre côté on a du fictif puisqu'on a affaire à de l'irréel que marque l'imparfait.

Avec (23) qui explicite l'objet du verbe *voir*, l'effet obtenu est à peu près le même qu'en (22). L'expression de *ça* détermine toutefois davantage ce qu'il fallait voir puisque, anaphorique, il renvoie à la scène décrite précédemment. La non expression par contre laisse le co-énonciateur un éventail plus large d'imaginaire, d'où

un effet moins vif qu'en (22).

Le *TLFi* décrit la construction qui nous occupe comme suit:

(24) il faut + inf, --emploi emphatique. *Il faut voir*. Il est intéressant, il est bon, il est curieux de voir. [Avec valeur exclamative.] *La carriole se remplissait, il fallait voir !* (A. Daudet, 1868). *Après six mois de tels assauts, il fallait voir le cargo, il ne restait plus un pied carré de peinture sur la coque* (Peisson, 1932) (*s.v. falloir*)

Bien qu'au début la forme au présent apparaisse, les deux exemples mentionnés a le verbe à l'imparfait, ce qui confirme le rôle crucial de l'imparfait dans cette construction.

3.3. *Qu'est-ce qu'il ne faut pas entendre !*

Voici deux exemples de cet énoncé qui ne se laisse pas tourner au négatif:

(25) –[…] Et viens ici que je t'arrange ta cravate. Tu ne seras jamais fichu de faire un nœud convenable.
–*Qu'est-ce qu'il ne faut pas entendre*. (R. Queneau, 1965)

(26) –Et vous ne voulez pas être un saint ?
--Non, pas du tout !
--Oh ! *Qu'est-ce* qu'il *ne faut pas entendre !* Je croyais que tout chrétien devait aspirer à la sainteté. (E. Rohmer, 1969)

On peut partir de la question rhétorique du type:

(27) Qu'est-ce que je n'entends pas !

qu'on peut gloser par: "j'entends tout, il n'y a rien que je n'entends pas", au sens de "ce que j'entends est le summum de bêtise, d'impertinence, d'impolitesse". Autrement dit, l'énonciateur parcourt tout ce qui peut être dit de reprochable, et la parole qu'il vient d'entendre est au plus haut degré de ces objets de parole. Le problème qui se pose est de savoir le rôle de *falloir* ici. Nous construisons *Es* qui est la situation dans laquelle les paroles prononcées sont acceptables, alors qu'en *Ev* correspond à son absolu opposé, qu'il a entendu en réalité. L'énonciateur rejette alors la parole du co-énonciateur en l'incluant dans la classe des paroles qu'il ne faut pas entendre pour valider *Ev*. Notons que la contrepartie positive: *Qu'est-ce qu'il faut entendre*, dépourvu d'une telle nuance et cantonnant dans une question ordinaire, ne relève pas de l'emploi qui nous occupe.

Le verbe peut être autre que *voir:*

(28) LN Allons ! laisse-nous entrer, gros homme. Nous avons écus en poche et ne sommes-nous pas élégants ? […]
LE PORTIER GROS HOMME Une élégance de fraîche date. Enfin, dans notre métier, qu'est-ce qu'il ne faut pas voir, qu'est-ce qu'il ne faut pas entendre. (R. Queneau, 1968)

3.4. Epistémique ?

Examinons l'exemple suivant:

(29) Les soldats rouges pleureront devant leurs terribles tanks le cul en l'air et Staline implorera la paix. *Il*

faut que ce soit ça, le plan de l'Oberkommando der Wehrmacht, puisqu'on ne voit pas un seul troufion allemand à l'horizon. (Frantext, cité par Mai (2019))

Mai(2019) analyse cet exemple de la façon suivante:

(30) le sujet parlant se sert de *falloir* pour exprimer une nécessité épistémique dénotant ainsi que le sujet parlant juge très probable que ce soit vrai. […] L'expression d'un haut degré est accompagnée d'une justification introduite par *puisque*. A la valeur épistémique de *falloir* s'ajoute, par conséquent, une composante évidentielle, car l'hypothèse émise est marquée comme une conclusion basée sur certaines observations. (*ibid.*, p.173)

Ici *falloir* est en emploi inférentiel, et à ce titre qualifiable d'évidentiel, de sorte que c'est un exemple d'épistémique. Nous citerons ci-dessus trois caractérisations de l'épistémique:

(31) a. toute NECESSITE D'ETRE non véridicible mais montrable[17], i.e. non justiciable d'une appréciation en termes de vérité ou de fausseté. Cette nécessité « exprime » un haut degré de probabilité (plus de chances d'être que de ne pas être), degré de probabilité qui peut varier d'un énoncé à l'autre. C'est la monstration qui explique que la NECESSITE D'ETRE que dénote devoir$_E$ produit l'effet de sens « probablement vrai ». Montré, devoir$_E$ est consubstantiel au hic et nunc énonciatif et extérieur au contenu véridicible de l'énoncé (contenu propositionnel + opérateurs véridicibles) (Kronning (2001))

b. un 'vrai' marqueur épistémique est un opérateur propositionnel, il marque l'attitude du locuteur par rapport à la vérité de la proposition, il n'est donc pas censé entrer dans le champ de la négation (Barbet (2015), p.218)

c. The modal property is what I personally call **téléonomique** or "goal-directed", which means that one has fixed for oneself a purpose which one has evaluated as "good" and one therefore considers the space T_0 --> T_x as "to be completed". If one the other hand our position is strictly epistemic, in the sense that we would not have a subject engaged in the covering of a gap evaluated as "good", in this case we would have at T_x something which would not be contrtucted as empty. (Culioli (1999), p.87)[18]

Ce qui ressort de ces caractérisations, c'est que l'épistémique concerne l'engagement du sujet par rapport à un état de choses construit comme conforme à sa vision. La position extrême se trouve dans le cas où le sujet ne s'engage pas sur le chemin vers la cible, où il reste strictement à l'extérieur, de sorte que certaines constructions syntaxiques qui présupposent l'engagement du sujet seront exclues.

L'épistémique étant défini comme dans le paragraphe précédent, on voit mal comment il peut coexister avec *Es* que le sujet doit prendre en considération pour construire le schéma de *falloir*. Pour résoudre ce dilemme, il

[17] L'auteur se réfère à Wittgenstein, *Tractatus logico-philosophicus*.

[18] Cette citation demanderait un éclaircissement. En gros, T_0 est la position, étant donné la cible à viser en Tx, celle susceptible de prendre le chemin vers Tx ou Φ, ce dernier représentant "autre que Tx", éventuellement vide. Faute de place nous renvoyons le lecteur à l'article « Continuity and modality » repris dans Culioli (1999). On aura compris que notre *Es* corrrespond à la cible Tx que vise le chemin « goal-directed ».

convient de reconsidérer la notion de *Es*. Il s'agit en fait de « bonne valeur » pour l'énonciateur, et en (29) on a d'abord *Ev* « on ne voit pas un seul troupion allemand à l'horizon », et d'un autre côté on a « les soldats rouges pleureront devant leurs terribles tanks le cul en l'air, et Staline implorera la paix » qui est en même temps *Es* de l'énonciateur et l'inférence qu'on tire de *Ev*. Autrement dit, la relation entre *Ev* et *Es* est régulière, mais se greffe l'inférence sur *Es* pour brouiller la piste.

Un autre cas intéressant est fourni par l'énoncé suivant:

(32) « Il *faut* être fou *pour* accepter la mort et sage pour se résigner à vivre. » (E. Jabès 1965)

Ici *Es* ne paraît pas visible, car l'énonciateur n'avance aucun souhait personnel, il semble se cantonner dans une vérité générale, impersonnelle. En fait il convient de reprendre la notion de « bonne valeur »: l'énonciateur avance une idée qui explique l'ordre des choses conforme à la réalité du monde. La plus grande distance que l'énonciateur puisse prendre vis-à-vis d'une relation prédicative sera donc la conformité parfaite avec le monde tel qu'il perçoit avec tous les désordres et les contradictions[19]. Il convient aussi de signaler la fonction de la préposition *pour*[20]. *Es* représente une visée non validée, mais qui permet justement de construire le manque que représente *p*. La préposition *pour* est la trace de cette construction du manque qui n'est manque que par rapport à, par référence à *Ev*.

4. Pour conclure

Notre hypothèse principale réside dans le postulat que *falloir* propose un schéma sémantique avec un état de choses validé *Ev*, un état de choses souhaité *Es* et ce qui constitue la condition nécessaire et suffisante *p*. Nous sommes parti du problème de la négation avec la séquence de *falloir* nominale, qui connaît des contraintes sévères, et dont nous pensons qu'il doit être analysées dans la sémantique. Nous avons avancé l'idée que c'est le complétif benvenistien qui donne la clé de l'énigme, et nous l'avons appliqué à certains emplois difficiles à analyser si on se cantonne aux concepts de déontique et d'épistémique, à cause de la complexité qui les sous-tend, et ceci en refusant le recours à la carte sémantique dont nous avons essayé de montrer des insuffisances.

Restent quelques thèmes que nous n'avons pas pu aborder: le problème de l'évolution de lat. *fallere* à *faillir* et à *falloir*, les sources des expressions pour la nécessité[21], le problème riche de conséquences de la notion de manque, la négation dans différentes expressions de la nécessité, etc. Nous espérons que d'autres travaux trouveront ces problèmes dignes d'investigation.

---

[19] C'est à notre avis ce qui correspond à l'emploi "aléthique" de Kronning (2001) que plusieurs auteurs acceptent dans leurs descriptions de *devoir*. Mais ce qui compte n'est pas la classification des emplois plus ou moins philosophiques ou syntaxiques, mais plutôt une organisation souple avec des ajustements divers. C'est un des points importants pour réfléchir au problème de la polysémie.

[20] Pour l'analyse de pour, cf. Ashino et al. (2017), Chapitre 8.

[21] Cf. Saussure (1892), Benveniste (1951), Rickard (1970), Lenz (1996), Moussy(2010) et bien d'autres. Les termes mis à contribution pour l'expression de la nécessité doivent être examinés dans l'histoire propre à chacun d'eux, et non à un niveau général et abstrait adopté par la carte sémantique.

Références

Ashino, F. et al. (2017) *Prépositions et rection verbale. Etude des prépositions* avec, contre, en, par, parmi, pour, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang.

Barbet, C. (2011) Le verbe modal *devoir* en français médiéval et contemporain, in Combettes, B. et al.(éds.) *Le changement en français: Etudes de linguistique diachronique*, Peter Lang, pp. 19-41.

Barbet, C. (2015) L'évolution sémantique des verbes modaux: hypothèse à partir des emplois de *devoir* et de *pouvoir* en français moderne et médiéval, *Journal of French Language Studies* 25, pp. 213-237.

Barbet, C. et C. Vetters (2013) Pour une étude diachronique du verbe modal *pouvoir* en français: les emplois postmodaux, *Cahiers Chronos* 26, pp. 315-336.

Benveniste, E. (1951) Sur l'histoire du mot latin *negotium*, *Annali della Scuola Normale Superiore di Pisa. Lettere, Storia e Filosophia*, Serie II, Vol. 20-1/2, pp. 21-25.

Benveniste, E. (1975) *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*, Paris, Maisonneuve.

Bybee, J. et al. (1994) *The Evolution of Grammar. Tense, Aspect, and Modality in the Languages of the World*, Chicago, Univ. of Chicago Press.

Christmann, H. (1958) *Lateinisch « CALERE » in den romanischen Sprachen, mit besonderer Berücksichtigung des Französischen*, Wiesbaden, Mainzer Romanistische Arbeiten Bd. III.

Culioli, A. (1990) *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*, Paris, Ophrys.

Culioli, A. (1999) *Pour une linguistique de l'énonciation*, Tome 2, *Formalisation et opérations de repérage.* Paris, Ophrys.

Delplanque, A. (2021) A propos du manque: valeurs, évolution, fonctionnement, in Tupin et Osu (eds.), pp. 37-74.

Giannakidou, A. (2011) Negative and positive polarity items: Variation, licensing, and compositionality, in Maienborn, C. et al. (eds.) *Semantics: An International Handbook of Natural Language Meaning*, Berlin, Mouton de Gruyter, pp. 1660-1712.

Goldschmitt, S. (2012) *Französische Modalverben in deontischem und epistemischem Gebrauch*, Stuttgart, *ibidem*-Verlag.

Herslund, M. (2003) *Faillir* et *falloir* : la création d'opérateurs modaux, in Birkelund, M. et G. Boysen (eds) *Aspects de la Modalité*, Tübingen, Niemeyer, pp. 67-73.

Hoeksema, J. (2010) Negative and positive polarity items: An investigation of the interplay of lexical meaning and global conditions on expression, in Horn, L. (ed.) *The Expression of* Negation, pp.187-224.

Hoeksema, J. (2018) Positive polarity predicates, *Linguistics* , 56-2, pp. 361-400.

Iatridou, S. et H. Zeijlstra (2013) Negation, polarity, and deontic modals, *Linguistic Inquiry* 44-4, pp. 529-568. <https://dspace.mit.edu/bitstream/handle/1721.1/83897/Iatridou-2013-Negation,%20Polarity.pdf;jsessionid=656BFD91110E5ABFB0EA6C6EA5242ED4?sequence=1>

Jeretič, P. et Thomas, G. (2023) Modals, negation and movement: a reassessment, *Glossa* 8-1 <https://doi.org/10.16995/glossa.8520>

Kawaguchi, J. (1998) Grammaticalisation du jap. ME (« oeil », *The geibun-kenkyu* 74, pp.253-268.

Kjellman, H. (1913) *La construction de l'infinitif dépendant d'une locution impersonnelle en français des origines au XVe siècle*, Thèse présentée à la faculté des lettres d'Uppsala, xii + 339p.

Kjellman, O. (1920) CALĒRE au sens de 'il faut' en provençal, *Neuphilologische Mitteilungen* 21-3/E, pp. 43-65.

Kronning H. (2001) Pour une tripartition des emplois du modal devoir, *Cahiers Chronos* 8, pp. 67-84.

Larreya, P. (2004) L'expression de la modalité en français et en anglais, *Revue belge de philologie et d'histoire* 82-3, pp. 733-762.

Leicht, H. (1908) *Morphologie und Semasiologie der französischen Verben* faillir *und* falloir*,* Dissertation, Kiel.

Lenz, B. (1996) Wie *brauchen* ins deutsche Modalverb-System geriet und welche Rolle es darin spielt, *Beiträge zur Geschichte der deutschen Sprache und Literatur*, 118, pp.393-422.

Mai, U. (2019) *La modalité et ses réalisations en français*, Berlin, Peter Lang.

Moussy, Cl. (2010) *Synonymie et antonymie en latin*, L'Harmattan.

Rickard, P. (1970) (Il) estuet, (il) convient, (il) faut and their constructions in Old and Middle French, *The French Language. Studies presented to Lewis Charles Harmer,* Combe, T.G.S. & P. Rickard (eds.), Londres, Harrap, p. 65-92.

Saussure, F. de (1892) Gotique ÞARF, ÞAÚRBAN « avoir besoin », *Mémoire de la Société de Linguistique*, VII, repris dans Recueil *de publications scientifiques de Ferdinand de Saussure*, Réimpression de l'édition de Genève, 1922, Réimpression Genève, Slatkin Reprints.

Saussure, L. de (2014) Verbes modaux et sous-détermination, *Langages* 193, pp. 113-126. <https://www.cairn.info/revue-langages-2014-1-page-113.htm>

Seuren, P. (1985) *Discourse semantics*, London, Routledge,

Tobler, A. (1886) *Vermischte Beiträge zur französischen Grammatik*, Vol. 1, Leipzig, Verlag von S. Hirzel.

Valiukienė, V. (2022) Du verbe plein à la composante pragmatique: le cas de *falloir*, *Verbum* 13. ‹https://www.redalyc.org/journal/6947/694773777003/movil/›

Van der Auwera, J. et V. Plungian (1998) Modality's semantic map, *Linguistic Typology* 2, pp. 79-124.

Van Hecke, T. (2007) La négation de la modalité déontique en français, italien et roumain, in Floricic, F. (sous la direction de) *La négation dans les langues romane*, pp. 161-176.

Vetters, C. (2007) L'emploi « sporadique » de *pouvoir* est-il aléthique?, *Cahiers Chronos* 19, pp.63-78.

Vetters, C. et C. Barbet (2006) Les emplois temporels des verbes modaux en français le cas de *devoir*, *Cahiers de praxématique* 47. < https://journals.openedition.org/praxematique/2824>

Vuillaume, M. (2009) « Faillir + infinitif » et « il s'en est fallu de peu + complétive », *Cahiers de praxématique* 53, pp.143-164.

(Professeur émérite à l'Université Keio)